



PROCÈS VERBAL

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 17 JUIN 2025 - PV N°45

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADAUD Bertrand, DELTREUIL Valérie, BARIAU Marie, DI PIERRO José

EXCUSES :

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

La commission informe qu'elle s'est réunie de manière dématérialisée.

Exploitation des feuilles de matchs

Feuilles de match transmises à la commission de discipline :

Finale Départemental 3

- 53371320 : LIMENS JSA MONTR 2 / ES PERIGORD VERT 1

Les Présidents

GUILLAUMEAU Vincent
BARONDEAU Christophe

Secrétaire de séance

GUILLAUMEAU Jessica